

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques

1^{re} année : Statut scolaire - Etudiant(e) – 2^e année : Alternance - Apprenti(e)

C'est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en deux ans. Il est accessible aux bacheliers des filières générales et technologiques et professionnelles. Le titulaire du BTS CCST conseille et vend des solutions (produits et services associés) en mobilisant des compétences commerciales et technologiques pour adapter l'offre aux attentes de la clientèle professionnelle.

DOMAINES D'ACTIVITÉS

Au sein d'une équipe commerciale, le technico-commercial prospecte pour développer son portefeuille d'affaires. Il élabore, présente et négocie une solution technique, commerciale et financière adaptée et créatrice de valeur.

Le titulaire du BTS CCST peut exercer une activité de commercial sédentaire ou itinérant, en face à face ou à distance. Sa performance commerciale est conditionnée par la maîtrise et l'utilisation pertinente des technologies de l'information et de la communication relatives aux fonctions de conseils et de commercialisations de solutions technico-commerciales.

Les objectifs :

- conseiller et étudier des solutions technologiques ;
- prospecter et gérer des portefeuilles clients professionnels ;
- négocier des solutions techniques, commerciales et financières ;
- animer l'équipe et l'espace de vente ;
- développer la digitalisation de la relation client.

SECTEURS D'EMBAUCHE

Entreprise industrielle, prestataire de services pour les professionnels, négoce de biens et de services.

MÉTIERS

Technico-commercial/ Attaché commercial / Conseiller TC sédentaire/ Vendeur négociateur itinérant / Acheteur / Responsable grands comptes / Chef des ventes / Responsable d'agence...

FORMATION ET ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

La formation se déroule sur 2 ans :

- 1^{re} année : en formation temps plein (étudiant), ponctuée par des stages et participation à des salons spécialisés.
- 2^e année : en alternance (apprenti avec un rythme d'alternance de 15 jours en entreprise et 15 jours en centre de formation).

L'apprentissage permet l'acquisition d'un savoir-faire général, technique et commercial à travers l'enseignement dispensé au lycée et en milieu professionnel.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licences professionnelles ;
- école de commerce ou autre formation de niveau BAC +3 ;
- CQP (Certificat de Qualification Professionnelle).

